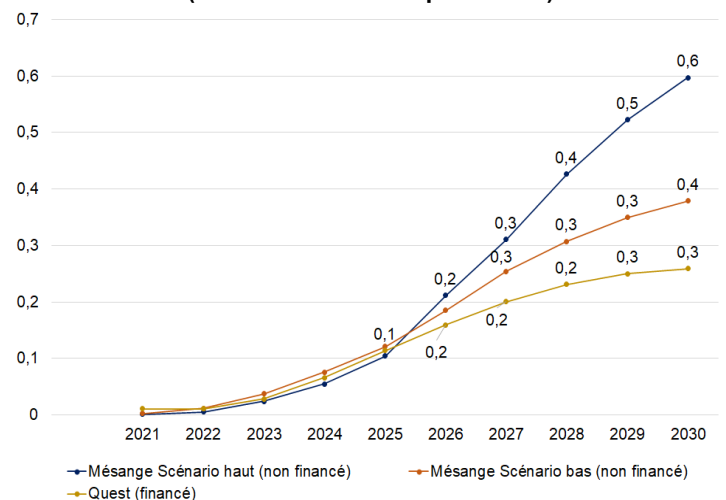


Évaluation macroéconomique *ex ante* du plan France 2030

Côme POLLET, Emeline LE HIR

- Le plan d'investissement « France 2030 » complète et intègre le quatrième programme d'investissement d'avenir pour renforcer la capacité d'innovation et l'excellence technologique nationale. Doté d'un budget de 54 Md€ déployé à partir de 2021, France 2030 vise à prolonger les transformations amorcées par le plan « France Relance » et les programmes d'investissements d'avenir, en développant la compétitivité industrielle et les technologies d'avenir, en soutenant la décarbonation de l'économie, et en renforçant la souveraineté technologique.
- Les effets macroéconomiques du plan France 2030 se matérialisent par le biais de quatre canaux : la recherche fondamentale, la R&D privée, l'industrialisation et la formation des travailleurs. À court terme, les mesures de soutien à la recherche rehaussent l'activité par la demande selon un mécanisme keynésien. À moyen et long terme, elles permettent d'accroître la productivité et la compétitivité des entreprises par l'innovation. Les mesures de soutien à l'industrialisation visent à accélérer l'adoption des nouvelles technologies, améliorant également la compétitivité au sein des entreprises. Enfin, les mesures de formation permettent une meilleure adéquation des compétences des travailleurs avec les besoins des entreprises.
- Une évaluation macroéconomique *ex ante* de France 2030 a été réalisée à l'aide de deux modèles : Mésange développé par la DG Trésor et l'Insee pour l'évaluation des effets des politiques et des chocs économiques, et Quest III R&D, de la Commission européenne, qui permet une modélisation plus fine de l'innovation.
- Selon l'évaluation réalisée avec le modèle Mésange, en 2030, le niveau du PIB serait rehaussé de l'ordre de 0,4 à 0,6 point. Le plan créerait entre 25 000 et 58 000 emplois à l'horizon 2030. La mobilisation du modèle Quest III R&D permet de confirmer ces effets positifs. Cette évaluation macroéconomique *ex ante* doit être complétée par des analyses microéconomiques *ex post* afin d'apprécier les effets sur d'autres dimensions visées par France 2030, comme la souveraineté industrielle et technologique ou les formations qualifiantes.

Impact de France 2030 sur le PIB selon trois scénarios (en % d'écart au compte central)



Source : Données du Secrétariat général pour l'investissement (SGPI) ; calculs des auteurs ; modèles Mésange et Quest III R&D.

Note : Les évaluations « non financées » signifient que la source du financement des mesures de France 2030 n'est pas prise en compte dans l'évaluation, contrairement à Quest III R&D ou le modèle nécessite d'ajouter une taxe *ad hoc* afin de préserver l'équilibre budgétaire.

1. France 2030, un plan d'investissement ciblant principalement la R&D et les industries et métiers d'avenir

Le plan France 2030 traduit une double ambition. D'une part, transformer durablement des secteurs clés de l'économie française (automobile, aéronautique, numérique ou encore espace) par l'innovation et l'investissement industriel. D'autre part, positionner la France en leader de l'économie de demain¹. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un bien ou d'un service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son déploiement et son industrialisation, étapes qui n'étaient traditionnellement pas prises en charge par les investissements d'avenir².

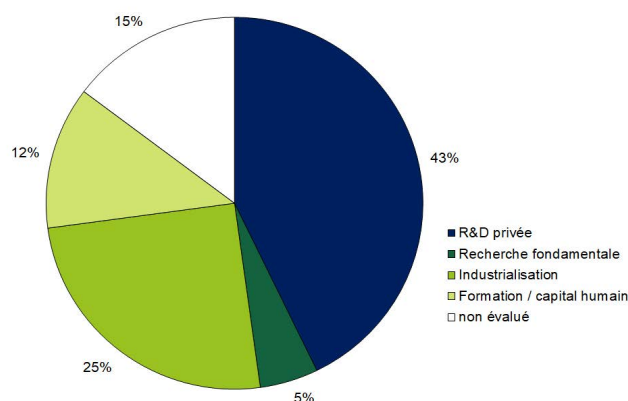
D'un point de vue macroéconomique, les mesures du plan France 2030 peuvent être réparties en quatre canaux en fonction des mécanismes sous-jacents : (i) soutien à la recherche fondamentale (2,9 Md€), (ii) soutien à la recherche et développement (R&D) privée (22,7 Md€), (iii) industrialisation (13,2 Md€) et (iv) formation des travailleurs (6,6 Md€) (cf. Graphique 1)³. Les mesures qui font l'objet de l'évaluation macroéconomique ici présentée représentent un peu moins de 45,4 Md€, soit 1,4 point de PIB (sur un total de 54 Md€)⁴. Chaque volet a nécessité une stratégie d'évaluation spécifique.

À moyen terme, les dépenses de recherche supplémentaires, publiques et privées, favoriseront l'émergence de nouvelles innovations permettant d'augmenter la productivité des facteurs de production.

Les mesures relatives à l'industrialisation visent notamment à accélérer l'adoption des nouvelles technologies et la production des innovations. Il s'agit ainsi d'inciter les entreprises à investir pour, à terme, améliorer leur productivité et leur compétitivité.

Enfin, les mesures ciblées sur la formation ont pour objectif d'améliorer l'appariement entre offre et demande de compétences sur le marché du travail qualifié. À court terme, ces mesures doivent ainsi accroître la fluidité du marché du travail pour les travailleurs qualifiés et réduire les coûts de recrutement pour les entreprises, stimulant la demande de travail et l'emploi qualifiés. À moyen terme, la diminution induite du coût effectif du travail pour les entreprises soutient l'activité, via l'amélioration de la compétitivité. Ces mesures se traduisent en termes macroéconomiques par une diminution des rigidités salariales réelles sur le marché du travail qualifié.

Graphique 1 : Décomposition du Plan d'investissement « France 2030 » par canal macroéconomique (en % du montant total, données SGPI)



Source : Données du Secrétariat général pour l'investissement (SGPI) ; calculs des auteurs.

(1) Gouvernement (2023), « France 2030 : un plan d'investissement pour la France ».

(2) Engagé depuis 10 ans, le Programme d'investissement d'avenir (PIA) finance des investissements prometteurs et innovants sur l'ensemble du territoire et dans des secteurs stratégiques pour la France (transition écologique, compétitivité des entreprises, enseignement supérieur et recherche, souveraineté industrielle, économie numérique...). Il se décompose en 4 vagues successives qui correspondent à l'engagement de nouveaux crédits pour poursuivre le déploiement du potentiel d'innovation et de croissance en France.

(3) Cette classification a été réalisée en concertation avec le SGPI, chargé du déploiement et du suivi du plan.

(4) Les mesures non évaluées comprennent des montants alloués en fonds propres, une partie de montants non encore répartis, ainsi que les frais de gestions, pour un montant de 8,6 Md€.

2. Méthode d'évaluation et canaux de modélisation

Le plan France 2030 a fait l'objet d'une évaluation *ex ante*^{5,6} visant à quantifier son effet sur les principaux agrégats macroéconomiques, l'activité et l'emploi. Celle-ci mobilise deux modèles macroéconomiques de nature différente, Mésange⁷ et QUEST III R&D⁸, proposant tous deux une représentation du fonctionnement de l'économie française. Chaque modèle a donné lieu à une stratégie d'évaluation spécifique.

2.1 Les modèles mobilisés offrent des approches complémentaires

Le modèle Mésange (Modèle Économétrique de Simulation et d'ANalyse Générale de l'Économie), co-développé par la DG Trésor et l'Insee, est utilisé pour l'évaluation des effets des politiques et des chocs économiques. Il s'agit d'un modèle macroéconométrique trimestriel, dans lequel l'économie française est représentée comme une petite économie ouverte, influencée par l'environnement international sans qu'elle ne modifie celui-ci. Les agents économiques (ménages, entreprises et administrations publiques) y sont modélisés dans leurs comportements de consommation, d'investissement, de détermination des prix et des salaires. Le modèle Mésange se caractérise par une approche keynésienne où les comportements de demande prédominent à court terme tandis que l'offre conditionne le long terme. Il propose une modélisation robuste de la dynamique de l'économie française.

Le modèle Quest III R&D, développé par la Commission européenne, est un modèle d'équilibre général dynamique et stochastique (dit DSGE). Il tient compte, comme Mésange, de rigidités nominales (sur les prix et les salaires, dont le niveau en euros courants s'ajuste imparfaitement) ou réelles (sur

l'investissement). Il propose une modélisation plus fine des comportements des agents économiques, et présente l'avantage de pouvoir modéliser l'innovation et son effet sur la productivité de manière explicite au sein du modèle (croissance « endogène »).

L'utilisation conjointe de ces deux modèles permet ainsi de combler les limites inhérentes à chacun d'eux (voir la partie 3.1 *infra* sur la complémentarité de Mésange et de Quest III R&D).

2.2 Deux scénarios des effets de France 2030 ont été modélisés à l'aide du modèle Mésange

Dans Mésange, l'innovation est traduite en hausse de la productivité des entreprises. Les gains de productivité que les mesures de soutien à l'innovation de France 2030 sont amenées à générer sont alors calibrés en dehors du modèle (calibrage « exogène »)⁹.

Les mesures de soutien à la recherche fondamentale sont modélisées au travers d'une hausse de la productivité via l'efficience du travail et de la masse salariale dans le secteur public. À court terme, l'augmentation des dépenses salariales se traduit en une hausse immédiate de la demande, qui soutient l'activité via les mécanismes keynésiens usuels¹⁰. À moyen terme, les mesures de soutien à la recherche fondamentale résultent en de nouvelles innovations qui augmentent la productivité du travail et améliorent la compétitivité-prix des entreprises, soutenant durablement l'activité. Le calibrage du choc de masse salariale publique se fait directement à partir des montants décaissés. Le calibrage du choc de productivité nécessite des hypothèses sur l'élasticité de la productivité globale des facteurs (PGF) à la R&D publique. La valeur a été choisie sur la base d'une revue de littérature de travaux empiriques visant à

(5) Direction générale du Trésor (2026), « [Rapport d'évaluation macroéconomique ex ante du plan d'investissement France 2030](#) ».

(6) L'évaluation macroéconomique d'une mesure de politique publique est dite *ex ante* lorsqu'elle est réalisée avant de pouvoir observer et mesurer ses impacts effectifs. Elle consiste alors à comparer le scénario prévisionnel avec mesures, et un scénario dit « contrefactuel » dans lequel la mesure évaluée n'aurait pas été mise en place. Elle se différencie de l'évaluation *ex post* qui s'appuie sur des données observées.

(7) Bardaji J., Campagne B., Khder M.-B., Lafféter Q. et Simon O. (Insee), Dufernez A.-S., Elezaar C., Leblanc P., Masson E. et Partouche H. (DG Trésor) (2017), « [Le modèle macroéconométrique Mésange : ré-estimation et nouveautés](#) », *Document de travail DG Trésor* n° 2017-04.

(8) Roeger W., Varga J. et Vel J., (2008), "[Structural Reforms in the EU: A simulation-based analysis using the QUEST model with endogenous growth](#)", Commission européenne, *Economic Papers* 351.

(9) Voir l'encadré 2 du rapport d'évaluation cité *supra* pour une discussion plus détaillée des méthodes de calibrage.

(10) La hausse de ces dépenses se traduit par une augmentation de la consommation des ménages, qui soutient à son tour l'activité via la demande adressée aux entreprises.

estimer ce paramètre (voir Encadré). L'élasticité retenue pour un premier scénario (scénario bas) correspond à la médiane des élasticités de la PGF au stock de R&D publique recensées dans la littérature, tandis qu'un deuxième scénario (scénario haut) retient le troisième quartile. Le scénario bas correspond ainsi à une situation où les gains de productivité induits par l'innovation permise par le volet « recherche fondamentale » seraient médians par rapport aux expériences passées d'investissement dans la recherche publique. Dans le scénario haut, ces gains seraient situés dans une tranche plus haute des possibilités de gains au regard des estimations sur le passé. Ce choix s'explique par le fait que les gains de productivité attendus sont soumis à l'incertitude, notamment à la hausse en cas de rupture structurelle (par exemple l'invention du GPS), par définition imprévisible.

Les mesures de soutien à la R&D privée peuvent être assimilées à une baisse temporaire du coût des dépenses en R&D, à la fois celui du travail qualifié et du capital, au prorata de la part respective de ces deux facteurs dans les dépenses totales en R&D. Cette baisse des coûts conduit les entreprises à accroître leur demande en main d'œuvre qualifiée, ainsi que leurs investissements au titre des dépenses de R&D, et permet une baisse des prix de production. À moyen

terme sur la période considérée, ces dépenses de R&D supplémentaires résultent également en de nouvelles innovations qui augmentent la productivité du travail. La hausse de la compétitivité des entreprises ainsi que la baisse des prix permettent de stimuler la demande. À moyen et long terme, les effets de la hausse de la productivité dominant et soutiennent l'activité, selon les mêmes mécanismes que pour les mesures de recherche fondamentale. Le calibrage du choc de productivité se fait selon les mêmes modalités que pour la recherche fondamentale, en prenant la médiane et le troisième quartile des valeurs d'élasticité de la productivité à la R&D privée issues d'une revue de la littérature empirique, respectivement pour les scénarios bas et haut.

Les mesures de soutien à l'industrialisation sont modélisées par une baisse du coût du capital qui inciterait les entreprises à investir et produire plus, et par suite à augmenter l'emploi. La baisse des coûts permet également un gain de compétitivité via une baisse des prix de production, ce qui tend à améliorer la balance commerciale. Ces mesures de soutien à l'offre sont relativement lentes à monter en charge dans le modèle Mésange, mais ont des effets importants à horizon 10 ans, en soutenant l'investissement des entreprises.

Encadré : Revue de littérature sur l'élasticité de la productivité à la R&D privée et publique

Afin de calibrer le choc de productivité lié aux mesures de soutien à la recherche, privée et publique, une revue de littérature des analyses empiriques visant à estimer l'élasticité de la productivité à la R&D a été réalisée. La revue couvre des articles présentant des méthodes d'estimation similaires, mobilisant uniquement des données agrégées, afin d'être cohérente avec l'évaluation macroéconomique réalisée^a.

Le volet portant sur la R&D privée couvre 8 articles publiés entre 2001 et 2020, avec 94 élasticités estimées. Les valeurs retenues pour les scénarios bas et haut d'évaluation avec Mésange correspondent respectivement à la médiane (0,05) et au troisième quartile (0,08) de cet ensemble de données, c'est-à-dire qu'une hausse de la R&D privée de 1 % génère une augmentation à terme de la productivité de 0,05 % (respectivement de 0,08 %).

Celui sur la recherche fondamentale porte sur 7 articles publiés entre 2014 et 2022, avec 62 élasticités estimées. Les valeurs retenues pour les scénarios bas et haut sont également la médiane (0,039) et le troisième quartile (0,08) de cet ensemble d'élasticités.

Ces élasticités ont été estimées sur des données historiques et ne pré-jugent donc pas de l'efficacité des projets soutenus par France 2030 en matière de gains de productivité. Ce travail d'évaluation des effets des mesures de soutien à l'innovation sur la productivité des entreprises relève d'analyses microéconomiques, lesquelles permettront ainsi d'avoir des résultats complémentaires à l'approche macroéconomique (voir également la sous-partie 3.2 *infra*).

a. Voir les annexes B et C du rapport pour le détail des articles considérés.

Pour les mesures de formation, visant à former les Français aux métiers d'avenir (dans les technologies quantiques ou dans la santé pour la production de biomédicaments), deux approches sont considérées. Dans le scénario bas, les formations initiales et les formations continues sont modélisées différemment. Les formations initiales sont considérées comme visant à accroître la productivité des travailleurs qualifiés, et sont donc modélisées par une hausse de la productivité¹¹, tandis que les formations continues sont modélisées comme une diminution des rigidités salariales réelles pour les travailleurs qualifiés, visant à capturer un meilleur appariement de l'offre à la demande de compétences sur le marché du travail, qui se traduit par une plus grande employabilité des personnes formées. Dans la deuxième approche, l'intégralité des formations, initiales et continues, est modélisée par la diminution des rigidités sur le marché du travail pour les travailleurs qualifiés. À court terme, ces mesures exercent des pressions à la baisse sur le coût du travail, qui stimulent la demande de travail et l'emploi. À moyen terme, la diminution des coûts de production des entreprises favorise la compétitivité, ce qui stimule les revenus des ménages et l'activité.

Les différences entre scénarios bas et haut (hors prise en compte du financement, *cf. infra*) interviennent donc sur trois dimensions. D'abord, comme mentionné ci-dessus, le volet formation a fait l'objet de deux modélisations. Ensuite, la sensibilité de la productivité des entreprises aux mesures de soutien à l'innovation (fondamentale et R&D) a été calibrée sur la base d'élasticités retenues en cohérence avec les études empiriques existantes. Enfin, l'évaluation nécessite de faire une hypothèse sur la vitesse de dépréciation des investissements en R&D, laquelle régit les effets des mesures évaluées sur la productivité des entreprises, sur la base de la littérature. La valeur retenue pour le scénario bas est 15 %, celle pour le scénario haut est 20 %. La mobilisation de deux scénarios permet de traduire l'incertitude concernant les effets attendus du plan France 2030.

2.3 Le modèle Quest III R&D permet une modélisation de l'innovation fondée sur des dynamiques internes

Pour Quest III R&D, trois stratégies distinctes sont suivies, portant sur la R&D (regroupant, par rapport à la modélisation faite avec Mésange, la recherche

fondamentale et la R&D privée), les mesures d'industrialisation, et enfin la formation et le capital humain. Contrairement à Mésange, le modèle dispose d'un bloc de R&D (endogène) qui permet de traduire directement le soutien à la R&D sans passer par une hypothèse de hausse de la productivité calibrée de manière exogène.

Les mesures de soutien à la recherche publique, ainsi que les mesures de R&D privées, sont modélisées via une baisse du coût d'acquisition de nouveaux brevets par les entreprises. Dès lors, la demande de nouveaux brevets s'accroît, stimulant la R&D, induisant par ailleurs une réallocation des travailleurs très qualifiés – dont l'offre de travail est contrainte dans le modèle – du secteur de la production vers la recherche. Ce dernier mécanisme ralentit la montée en charge des effets sur le PIB, en générant des pertes à court terme au niveau de la production des biens finaux. À long terme, de façon similaire aux résultats du modèle Mésange, la productivité et le PIB sont augmentés.

Les mesures d'industrialisation sont modélisées par une baisse du coût d'acquisition du capital productif pour les entreprises. Cette baisse incite donc à investir davantage, ce qui soutient à la fois la demande, par les mécanismes keynésiens usuels, et l'offre, en augmentant à terme le potentiel de production, et donc l'emploi. Cette modélisation est similaire dans ses mécanismes à la baisse du coût du capital utilisée pour la modélisation du volet « Industrialisation » à l'aide de Mésange et son impact dans Quest III R&D est qualitativement identique, en présentant la même dynamique.

Les mesures de formation et de capital humain sont modélisées comme une augmentation de la part des travailleurs très qualifiés. Dans Quest III R&D, ce canal permet à la fois d'augmenter la productivité agrégée du travail dans la production, et d'allouer plus de travailleurs au secteur de la R&D. Cela réduit donc l'effet d'éviction dû à la baisse du coût d'acquisition de nouveaux brevets discuté plus haut. Les travailleurs qualifiés ont une plus grande productivité dans le secteur productif, ce qui augmente la productivité agrégée des travailleurs, ainsi que la production du secteur de la R&D, laquelle permet à son tour d'accroître la productivité. L'effet sur l'activité est positif à court et long terme. La demande de travail augmente alors, ce qui soutient l'emploi.

(11) Le choc de productivité est alors calibré selon la même méthodologie que pour les mesures de soutien à la R&D, grâce à une revue de littérature spécifique (4 articles, 38 élasticités estimées) des élasticités de la productivité à la R&D universitaire, en retenant la médiane (0,039) pour le scénario bas et le troisième quartile (0,071) pour le scénario haut. Voir l'annexe C du rapport pour le détail des articles considérés. Ce choc n'a pas d'effet significatif sur l'emploi : il se traduit avant tout par une hausse de la productivité des travailleurs.

3. Un impact macroéconomique positif, à mettre en perspective avec les autres apports du plan

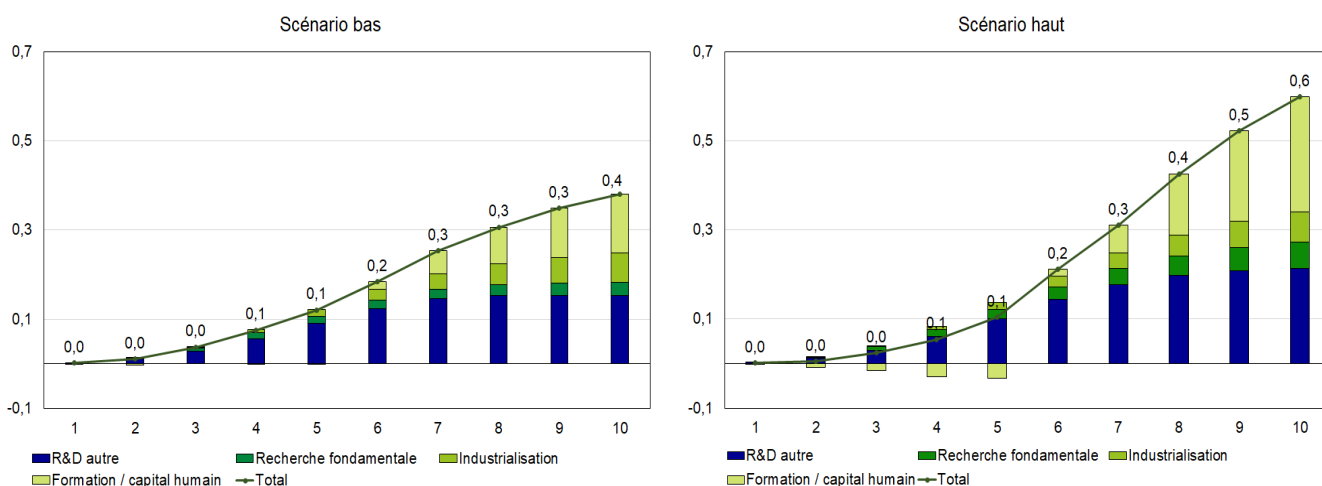
3.1 Des résultats positifs à moyen terme selon les deux modèles

Sur toute la période 2021-2030, sur la base des hypothèses de modélisation retenues sur les mesures pour le modèle Mésange, le plan France 2030 permettrait de rehausser l'activité entre 1,7 et 2,3 pts de PIB en cumulé par rapport à un scénario contrefactuel sans plan. Les effets monteraient progressivement en charge avec un pic entre 0,4 et 0,6 pt en 2030 (cf. Graphique 2). À plus long terme, ceux-ci diminueraient progressivement pour devenir négligeables. Ceci s'explique par la diminution, au cours du temps, de l'importance relative des gains de productivité permis par le plan France 2030 comparés au scénario sans plan. Les effets emploi de « France 2030 » seraient positifs mais limités, avec des créations d'emplois comprises entre 25 000 et 58 000 en 2030 (après un pic entre 37 000 et 70 000 emplois en 2027), principalement portées par le volet formations.

France 2030 pourrait ainsi générer un effet multiplicateur cumulé entre 1,1 et 1,5 à l'horizon 2030, c'est-à-dire qu'un euro issu de France 2030 pourrait générer entre 1,1 et 1,5 € d'activité. À noter toutefois que le multiplicateur cumulé continue à augmenter en incluant les années suivantes, grâce aux effets persistants des mesures de soutien à l'innovation sur la productivité.

Selon le modèle Quest III R&D, le plan d'investissement France 2030 permettrait de créer 1,3 pt d'activité supplémentaire en cumulé sur la période 2021-2030, tout en créant environ 10 000 emplois supplémentaires en 2030, après un pic à 13 000 emplois en 2027. Les effets sur l'activité commenceraient à monter en charge à partir de 2024, atteindraient leur pic en 2031 avant de diminuer jusqu'à devenir négligeables. Les effets emplois seraient plus limités que dans l'évaluation Mésange. Le multiplicateur cumulé pour Quest III R&D s'élève à 0,9 en 2030, mais continue d'augmenter au long terme en raison de la montée en charge de la productivité permise par l'innovation, de façon similaire à Mésange.

Graphique 2 : Résultats de l'évaluation des effets de France 2030 sur l'activité selon Mésange (en pt de PIB)



Source : Données du SGPI, calcul des auteurs, modèle Mésange.

L'utilisation conjointe des modèles Mésange et Quest III R&D permet de combler une partie des limites inhérentes à chacun des modèles. Toutefois, leurs résultats ne sont pas directement comparables en raison de leurs natures différentes. Quest III R&D impose un financement de la réforme, c'est-à-dire qu'elle est supposée neutre sur le déficit public, mais permet en contrepartie une modélisation du secteur de la R&D, principale cible de France 2030. De son côté, Mésange modélise l'innovation au moyen d'un calibrage exogène de chocs de productivité, une pratique courante et robuste. Afin d'évaluer la comparabilité des résultats, des simulations ont été réalisées en corrigeant l'écart sur la prise en compte du financement du plan entre les deux modèles : deux scénarios supplémentaires ont été évalués avec Mésange tenant compte d'une règle budgétaire similaire à celle de Quest III R&D. Les effets sur le niveau d'activité sont alors réduits de -0,1 pt de PIB par rapport à la simulation initiale¹², ce qui rapproche les résultats issus de ces deux modèles.

3.2 Cette modélisation macroéconomique n'épuise pas l'évaluation du plan

Les résultats obtenus par l'utilisation conjointe des modèles Mésange et Quest III R&D montrent une amélioration de l'activité et de l'emploi à l'horizon 2030. Ces résultats permettent de souligner l'importance du soutien à l'innovation ainsi qu'à sa diffusion dans l'économie productive.

Néanmoins, cette évaluation ne s'intéresse qu'aux agrégats macroéconomiques, laissant de côté des

questions primordiales de souveraineté industrielle et technologique, d'effets sectoriels ciblés, d'accès aux formations qualifiantes, etc. Ces questions sont également au cœur de France 2030, et l'évaluation macroéconomique ne peut en quantifier tous les effets positifs attendus.

Ainsi, la seule évaluation macroéconomique ne peut rendre compte de l'ensemble de ces objectifs. De plus, ni Mésange ni Quest III R&D ne permettent l'exploitation fine du détail sectoriel de France 2030, le premier ne proposant qu'une décomposition du secteur marchand en quatre sous-secteurs, le deuxième ne considérant que l'ensemble de l'économie. L'évaluation présentée ne saisit que très imparfaitement la déclinaison sectorielle, et ne prend pas en compte les dimensions régionale et locale du plan. Il en est de même sur les aspects de décarbonation, non évoqués dans cette évaluation.

Cette évaluation macroéconomique *ex ante* pourra être complétée par des évaluations microéconomiques et *ex post*. En effet, elle repose sur des effets macroéconomiques moyens tirés de la littérature, alors que l'impact de France 2030 dépend de l'efficacité de ses modalités de mise en œuvre, que seule une évaluation microéconomique peut estimer. En outre, ces évaluations doivent s'appuyer sur des données réelles collectées permettant de mesurer l'impact fin du plan¹³. Enfin, cette évaluation ne peut tenir compte des conséquences de l'accumulation d'un retard technologique dans le cas d'un scénario contrefactuel sans plan France 2030.

(12) Pour une discussion plus détaillée sur la comparabilité des résultats de Mésange et Quest III R&D, voir Partie 5.3. du rapport d'évaluation.

(13) Un bilan d'impact fondé sur des indicateurs de performances et des auditions d'acteurs de l'écosystème France 2030 a notamment été réalisé par le Comité de Surveillance des Investissements d'Avenir (CSIA), voir CSIA (2026), « [France 2030 : un déploiement massif et rapide à pérenniser, un impact à renforcer](#) ». Des analyses quantitatives et qualitatives supplémentaires, confiées à des évaluateurs externes, sous l'égide du SGPI, ont également été réalisées. L'ensemble des résultats seront connus d'ici à l'automne 2026.

Éditeur :

Ministère de l'Économie,
des Finances et de la
Souveraineté industrielle,
énergétique et numérique

Direction générale du Trésor
139, rue de Bercy
75575 Paris CEDEX 12

**Directeur de la
Publication :**

Dorothee Rouzet
tresor-eco@dgtresor.gouv.fr

Mise en page :

Maryse Dos Santos
ISSN 1777-8050
eISSN 2417-9620

Derniers numéros parus**Juillet 2026**

N° 392 Le retour à l'emploi des allocataires de l'assurance chômage après une rupture conventionnelle
Léonie Fauvre, Iris Glaser, Thomas Noël, Joël Presotto

Juin 2026

N° 391 L'intelligence artificielle, quels effets sur l'emploi ?

Martin Chopard, Elisa Cotet, Tristan Gantois, Eloïse Villani

N° 390 Quelle part conjoncturelle dans l'évolution récente des émissions de gaz à effet de serre
françaises ?

Lucile Pinochet, Jérémy Marquis

<https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/tags/Tresor-Eco>



Direction générale du Trésor



@DGTresor

Pour s'abonner à *Trésor-Éco* : bit.ly/Trésor-Eco

Pour toute demande presse, merci de vous adresser à presse@dgtresor.gouv.fr (01 44 87 73 24)

Ce document a été élaboré sous la responsabilité de la direction générale du Trésor et ne reflète pas nécessairement la position du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique.